



Autorisation de collecte et de transport de déchets

Informations pour remplir le formulaire de demande

Administration de l'environnement
Division des déchets
1, Avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch/Alzette

v. novembre 2012

1. Ce que vous devez savoir

- Dans son article 30, la loi du **21 mars 2012** relative aux déchets soumet à l'autorisation du ministre ***les établissements ou entreprises assurant la collecte et le transport des déchets à titre professionnel au Grand-Duché de Luxembourg.***
- L'autorisation délivrée dans le cadre de cette demande est seulement valable pour les activités de collecte et de transport de déchets. Toutes autres activités, comme par exemple le négoce ou le courtage de déchets, ne sont pas couvertes par cette autorisation. Si vous désirez effectuer également ces activités, une demande séparée d'autorisation comme société qui veille à l'élimination et à la valorisation de déchets pour le compte de tiers doit être introduite.
- Pour pouvoir assurer la collecte et le transport de déchets, vous devez être en possession d'un contrat établi
 - soit avec le producteur des déchets qui a lui-même recherché une destination pour ses déchets; alternativement, ce producteur de déchets émet un certificat (p. ex. une lettre) dans lequel il déclare son intention de demander vos services pour transporter les déchets (codes CED) en question;

- soit avec un courtier/négociant de déchets agréé au Luxembourg; alternativement ce négociant/courtier agréé au Luxembourg émet un certificat (p. ex. une lettre) dans lequel il déclare son intention de prendre en charge les déchets (codes CED) transportés par votre société.

- Ces contrats ou certificats ne sont pas requis si vous êtes vous-même en possession d'une autorisation comme négociant/courtier pour les déchets qui font l'objet de la demande d'autorisation de collecteur/transporteur.
- Les explications ci-dessous s'adressent au requérant pour l'aider à compléter le formulaire de demande.
- La demande doit être introduite en simple exemplaire à l'adresse indiquée ci-dessus.

2. Ce à quoi vous devez faire attention

- Les documents à annexer au formulaire de demande sont à rédiger dans une des langues suivantes: Luxembourgeois, français ou allemand. Tout document établi en une autre langue sera refusé, à moins qu'une traduction est jointe. **Pour les documents émis par une autorité compétente ne faisant pas partie de la Communauté Européenne, une traduction jurée doit être jointe.**
- **Les documents à joindre peuvent être remis sous forme de copies simples. Toutefois, les documents suivants doivent obligatoirement être remis en original ou en copie certifiée conforme:**
 - ◇ **les extraits de casiers judiciaires**
 - ◇ **les certificats de bonne conduite et de moeurs**
 - ◇ **les certificats émis par le négociant autorisé / producteur**
 - ◇ **tous les autres documents établis par une autorité compétente d'un Etat ne faisant pas partie de la Communauté européenne.**
- Des copies sur papier thermo sont refusées.
- Chaque page du formulaire, y compris les annexes et les documents annexés, doit être paraphée par le demandeur.
- Le formulaire doit être complété en lettres d'imprimeries, et les annexes doivent être insérées aux chapitres correspondants.
- Toutes les dates sont à indiquer sous la forme suivante (JJ/MM/AA).

3. Le remplissage du formulaire

Case 0

Indiquer ce qui convient.

Case 1

Les données relatives à votre société sont à compléter dans cette case. L'adresse de votre siège social est à inscrire (comme retenu dans le registre de commerce, le cas échéant).

Cases 2 et 3

Dans cette case les données relatives à la personne responsable de la société (p. ex. le directeur ou l'administrateur) ainsi que celles de son remplaçant sont à inscrire. Pour chaque personne mentionnée, un extrait du casier judiciaire est à joindre derrière cette page.

Cases 4 et 5

Dans cette case les données relatives à la personne responsable de la surveillance des activités de collecte et de transport de déchets ainsi que celles de son remplaçant sont à compléter. Pour chaque personne mentionnée, un extrait du casier judiciaire est à joindre derrière cette page.

Case 6

Au **point a)** la date et le numéro de l'autorisation de commerce sont à inscrire. Une copie de l'autorisation de commerce est à insérer directement après la page du point 6) du formulaire.

Au **point b)** la date de création de la société est à indiquer. Le document demandé est à insérer directement après la page du point 6) du formulaire.

Au **point c)** la date et le numéro de la police d'assurance de responsabilité civile sont à inscrire. Un certificat de la société d'assurance prouvant l'existence de la police d'assurance est à insérer derrière cette page. Le certificat doit en outre mentionner que les dégâts qui peuvent survenir lors du chargement/déchargement du véhicule sont également couverts.

Les montants minimums suivants sont prescrits:

Montant par sinistre (dommages matériels ou dommages corporels)	Types de déchets
2.500.000.- Euro	déchets dangereux (selon catalogue européen des déchets, CED)
1.250.000.- Euro	déchets dangereux qui ne présentent qu'un faible risque ou aucun risque de dommage lors d'un accident routier (p.ex. bois traité)
500.000.- Euro	déchets non-dangereux
250.000.- Euro	déchets non-dangereux transportés par véhicule(s) à poids total max. autorisé (PTMA) < 3,5 tonnes

Au **point d)** la date et le numéro de l'autorisation délivrée par un autre Etat membre de l'U.E. sont à inscrire. En outre, une copie de ladite autorisation est à insérer directement derrière cette page. Si vous n'êtes pas en possession d'une telle autorisation, la partie d) est à rayer.

Au **point e)** indiquez la date d'approbation des statuts de votre société. Une copie des statuts est à insérer directement après la page du point 6) du formulaire.

Case 7

Cette case est à compléter et à signer par le requérant.

Annexe 1

A cette annexe les déchets que vous souhaitez collecter et transporter sont à énumérer.

La **colonne 1)** "*N° d'ordre*" est à compléter avec le numéro d'ordre (1, 2, 3 etc.).

La **colonne 2)** "*Code CED du déchet*" est à compléter avec le code du déchet. Seuls les codes du catalogue européen des déchets (CED) à six chiffres sont admis. Cependant les codes se terminant par 99 ne peuvent être utilisés qu'à défaut d'un autre code plus adapté. Au cas où un code se terminant par 99 est demandé la dénomination exacte du déchet (pas le libellé du CED) est à fournir en colonne 3. Si aucun autre code est mieux adapté, le code 99 indiqué sera limité à la dénomination fournie en colonne 3.

Ce catalogue peut être consulté et téléchargé, il se trouve au site Internet suivant:

[http://www.environnement.public.lu/dechets/informations_pratiques/ code_europeen_fr.pdf](http://www.environnement.public.lu/dechets/informations_pratiques/code_europeen_fr.pdf)

Si vous avez des questions relatives aux codes, veuillez contacter l'Administration de l'environnement.

La **colonne 3)** *“Dénomination de la catégorie de déchet”* est à compléter avec la dénomination du déchet.

Si vous avez besoin de plusieurs pages, prière de faire des copies supplémentaires. Dans ce cas les numéros de page sont à indiquer en tête de chaque feuille. Chaque page de l'annexe est à parapher par le demandeur.

Annexe 2

A cette annexe les informations concernant les moyens de transport sont à inscrire.

La **colonne 1** *“Numéro d'immatriculation du véhicule”* est à compléter avec le numéro de la plaque d'immatriculation du moyen de transport. Une copie de la carte d'immatriculation du véhicule est à insérer directement après l'annexe 2 du formulaire.

La **colonne 2** *“Genre du véhicule”* est à compléter (p.ex. tracteur, remorque, semi-remorque).

La **colonne 3** *“Certificat A.D.R. valable jusqu'au”* est à compléter avec la date d'expiration du certificat A.D.R. correspondant au moyen de transport. Une copie de chaque certificat A.D.R. est à insérer directement après l'annexe 2 du formulaire. Si vous désirez collecter et transporter seulement des déchets qui ne tombent pas sous le champ d'application de l'A.D.R., la mention *“non-applicable”* est à inscrire dans cette colonne, et la case est à parapher par le requérant.

La **colonne 4** *“Numéro d'assurance du véhicule”* est à compléter avec le numéro de police de l'assurance responsabilité civile du véhicule en question. Une copie de chaque police d'assurance est à insérer directement après l'annexe 2 du formulaire.

Si vous avez besoin de plusieurs pages, prière de faire des copies supplémentaires. Dans ce cas les numéros de page sont à indiquer en entête de chaque feuille. Chaque page de l'annexe est à parapher par le demandeur.

Annexe 3

A cette annexe les informations concernant les récipients de transport sont à indiquer.

La **colonne 1** *“Dénomination”* est à compléter avec le genre du récipient (p.ex. benne, conteneur étanche, en vrac dans camion/remorque, etc.).

A la **colonne 2** *“Catégorie de déchets (N° d'ordre)”* les types de déchets qui vont être transportés avec le récipient indiqué à la colonne 1 de la même ligne doivent être indiqués. Cette colonne est à compléter avec le numéro d'ordre du/des déchet(s) repris à la colonne 1 de l'annexe 1.

A la **colonne 3** *“Certificat de conformité”*, le numéro du certificat de conformité du récipient est à indiquer. Une copie du certificat de conformité de chaque récipient est à insérer directement après l'annexe 3 du formulaire.

Si vous avez besoin de plusieurs pages, veuillez faire des copies supplémentaires. Dans ce cas les numéros de page sont à indiquer en tête de chaque feuille. Chaque page de l'annexe est à parapher par le demandeur.

Annexe 4

A l'annexe 4 les informations concernant les chauffeurs A.D.R. sont à indiquer. Au cas où vous voulez collecter et transporter des déchets qui ne tombent pas sous le champ d'application de l'A.D.R., cette annexe n'est pas à compléter.

A la **colonne 1** "*Nom*" le nom et le(s) prénom(s) sont à indiquer.

A la **colonne 2** "*date d'émission du permis A.D.R.*" la date d'obtention du permis A.D.R. est à indiquer. Une copie de chaque permis A.D.R. est à insérer directement après l'annexe 4 du formulaire.

A la **colonne 3** la date d'expiration du permis A.D.R. est à indiquer.

Si vous avez besoin de plusieurs pages, prière de faire des copies supplémentaires. Dans ce cas les numéros de page sont à indiquer en tête de chaque feuille. Chaque page de l'annexe est à parapher par le demandeur.

4. Informations supplémentaires

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez contacter:

Administration de l'environnement
Division des déchets
1, Avenue du Rock'n'Roll
L-4361 ESCH/ALZETTE

Tina Dos Santos Tel.: 40 56 56 312

Marc Syoen Tel.: 40 56 56 310

Fax: 49 62 56

Liste de contrôle

Veillez utiliser cette liste afin de vérifier si tous les documents nécessaires ont été joints à la demande.

Documents à joindre

- ◇ Extraits du casier judiciaire (points 2 à 5)
- ◇ Copie de l'autorisation de commerce du pays de l'Union européenne où la société est établie en premier lieu (point 6a)
- ◇ Extrait du registre de commerce ou d'un organisme équivalent (point 6b)
- ◇ Si le requérant n'a pas (sollicité) d'autorisation de négoce / courtage de déchets:
Certificat du producteur de chaque déchet indiquant le destinataire du déchet, ou bien

Certificat d'un courtier/négociant agréé au Luxembourg qui charge votre société avec le transport du/des déchet(s) mentionné(s) sur le certificat;
- ◇ Certificat récent de l'assurance responsabilité civile pour dommages causés à l'environnement y inclus les dégâts qui peuvent survenir lors du chargement/déchargement des déchets (point 6c)
- ◇ Copie(s) de(s) l'autorisation(s) de transport de déchet à l'étranger, le cas échéant (point 6d)
- ◇ Copie des statuts de la société (point 6e)
- ◇ Copie(s) de la (des) carte(s) d'immatriculation (véhicule(s)) (annexe 2, colonne 1)
- ◇ Copie(s) du (des) certificat(s) A.D.R. (véhicule(s)) (annexe 2, colonne 3)
- ◇ Copie(s) de l'assurance du (des) véhicule(s) (annexe 2, colonne 4)
- ◇ Copie(s) du (des) certificat(s) de conformité (récipient(s)) (annexe 3, colonne 3)
- ◇ Photos couleurs et/ou prospectus techniques des récipients prévus
- ◇ Copie(s) du (des) permis A.D.R. (chauffeur(s)) (annexe 4, colonne 2)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de l'environnement

Division des déchets
1, Avenue du Rock'n'Roll
L-4361 ESCH/ALZETTE

Demande en vue de l'obtention d'une autorisation pour la collecte et le transport de déchets, selon l'article 30 de la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets

Case réservée à l'administration

Numéro de demande **T/ /**

Date d'entrée / /

- 0)** Une demande en vue de l'obtention d'une autorisation pour le négoce/courtage de déchets a été introduite simultanément **oui**
 non

1) Demandeur

Nom de la société

* Adresse physique:
Numéro, rue

* Code postal,
localité

Pays

Téléphone

Téléfax

* comme indiqué au
registre de commerce

2) Personne responsable de la société

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

Un extrait du casier judiciaire est à joindre derrière cette page.

3) Remplaçant

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

Un extrait du casier judiciaire est à joindre derrière cette page.

Remplacez cette page par

- l'extrait récent du casier judiciaire récent ou, à défaut, d'un certificat de bonne conduite et de moeurs de la personne responsable de la société ainsi que de son remplaçant.

4) Personne responsable de la surveillance des activités de collecte et de transport des déchets

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

Un extrait du casier judiciaire est à joindre derrière cette page.

5) Remplaçant

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Formation,
diplôme

Date de l'obtention

Un extrait du casier judiciaire est à joindre derrière cette page.

Remplacez cette page par

- l'extrait récent du casier judiciaire ou, à défaut, d'un certificat de bonne conduite et de mœurs de la personne responsable de la surveillance des activités de collecte et de transport de déchets ainsi que de son remplaçant.

6) Autorisations et Assurances

- a) Autorisation d'établissement
- date d'émission (JJ/MM/AA)
/ /
- numéro
- b) Extrait récent du registre de commerce ou d'un organisme équivalent
- date de création de la société (JJ/MM/AA)
/ /
- numéro
- c) Preuve d'assurance de responsabilité civile en cas de pollution accidentelle
- date d'émission (JJ/MM/AA)
/ /
- numéro d'assurance
- d) Autorisations de transport de déchets établies par d'autres Etats membres de l'UE
- date d'émission (JJ/MM/AA)
/ /
- numéro
- date d'émission (JJ/MM/AA)
/ /
- numéro
- e) Statuts de la société
- Date de l'approbation des statuts (JJ/MM/AA)
/ /

Remplacez cette page par

- une copie de l'autorisation de commerce
- l'extrait récent du registre de commerce et des sociétés
- Certificat récent de l'assurance responsabilité civile pour dommages causés à l'environnement y inclus les dégâts qui peuvent survenir lors du chargement/déchargement des déchets avec indication du montant assuré
- une copie des autorisations de transport de déchets que votre société dispose dans d'autres pays de l'UE, le cas échéant
- une copie des statuts de la société.

7) Déclarations et signature

- 7.1. Nous déclarons de collecter et de transporter exclusivement les déchets repris dans la présente demande. Pour la collecte et le transport éventuels d'autres déchets, une nouvelle demande serait introduite.
- 7.2. Nous déclarons que les données reprises dans la présente sont sincères et exactes.
- 7.3. Nous déclarons de nous conformer aux prescriptions de toute autre législation applicable en la matière, dont plus particulièrement celle concernant le transport de marchandises.
- 7.4. Nous nous engageons de procéder au nettoyage des cuves et réservoirs dans des conditions à ne pas nuire à l'environnement au moins chaque fois que la nature du contenu des cuves change. Les eaux de lavage seront traitées ou éliminées de façon appropriée.
- 7.5. Nous déclarons de collecter et de transporter des déchets uniquement pour le compte d'un producteur de déchets ou d'un négociant/courtier autorisé conformément à l'article 30 de la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets.

Fait à

_____ , le

date (JJ/MM/AA)

____/____/____

Signature du requérant

ANNEXES

ANNEXE 1: Indications concernant les catégories de déchets

ANNEXE 2: Indications concernant les moyens de transport

ANNEXE 3: Indications concernant les récipients destinés aux transports

ANNEXE 4: Indications concernant les chauffeurs A.D.R.

Remplacez cette page par

- copies des cartes d'immatriculation (camions et remorques)
- copie de l'assurance responsabilité civile (camions et remorques) ou un certificat émis par la compagnie d'assurance indiquant que tous les véhicules de la société sont couverts
- copie du certificat ADR (camions et remorques).

Pour chaque véhicule les trois pièces doivent être jointes ensemble, et l'ordre des pièces doit être identique à l'ordre des inscriptions à l'annexe 2.

Remplacez cette page par

- les certificats de conformité des récipients.

L'ordre des pièces doit être identique à l'ordre des inscriptions à l'annexe 3.

Remplacez cette page par

- les copies des permis ADR.

L'ordre des pièces doit être identique à l'ordre des inscriptions à l'annexe 4.